

« Municipales 2008 »

Février 2008

Résultats d'enquête

Enquête réalisée par :

l'association Composite

Février 2008

Présentation du questionnaire :

« Futur(e)s élu(es), ce que nous voulons pour ces cinq prochaines années.

317 personnes ont répondu par téléphone à ce questionnaire selon un mode aléatoire.

Le questionnaire a été réalisé avec l'aide d'un groupe d'habitants de l'agglomération.

L'enquête a été réalisée par des étudiantes de l'IUT Tech de Co.

39,4 % des personnes interrogées ont trouvé ce questionnaire trop orienté, 56,5 % adapté aux problématiques actuelles.

Le questionnaire a passé en revue les compétences des communes pour limiter les réponses à leurs champs d'action réels, soit : le logement, l'aménagement de la ville, le social, la culture, l'emploi, la sécurité, la circulation et les déplacements, la qualité de l'environnement, la démocratie participative.

Quatre villes, aux caractéristiques très différentes, ont été ciblées pour une étude plus différenciée des résultats : Grenoble, Saint-Martin-d'Hères, Corenc et St Egrève.

Profil de personnes interviewées :

Communes

Grenoble :	28,9 %
St Martin-d'Hères :	26,6 %
Corenc :	23 %
St Egrève :	18,3 %
Autre Commune à proximité de l'agglomération :	3,2 %

Sexe

Hommes :	43,8 %
Femme :	56,2 %

Tranches d'âge

Moins de 25 ans	32,3 %
De 25 à 45 ans	36,7 %
De 46 à 60 ans	20,3 %
Plus de 60 ans	10,7 %

Situation professionnelle

Actif	44,5%
Demandeur d'emploi	6,9%
Etudiant / lycéen	27,7%
Sans activité professionnelle	6,0%
Retraité	11,0%
Autre	3,8%

Résultats de l'enquête

Les priorités :

le logement, la qualité de l'environnement et l'emploi

Question : Vous souhaitez que l'équipe municipale qui sera élue dans votre commune agisse en priorité sur :

A été le plus cité par ordre décroissant (3 réponses possible).

Le logement	48,6%
La qualité de l'environnement	37,5%
L'emploi	35,6%
La culture	30,6%
La sécurité	29,7%
La circulation et les déplacements	27,4%
Le social	27,1%
L'aménagement de la ville	20,5%

Analyse des résultats ville par ville

Commune	Autres communes de l'agglomération	Corenc	Grenoble	St Egrève	St Martin-d'Hères	TOTAL
Priorités						
Le logement	46,7%	44,4%	45,6%	40,4%	61,4%	48,6%
L'aménagement de la ville	20,0%	16,7%	28,9%	26,3%	10,8%	20,5%
Le social	40,0%	20,8%	45,6%	28,1%	9,6%	27,1%
La culture	33,3%	27,8%	31,1%	28,1%	33,7%	30,6%
L'emploi	26,7%	54,2%	44,4%	15,8%	25,3%	35,6%
La sécurité	0,0%	47,2%	15,6%	26,3%	37,3%	29,7%
La circulation et les déplacements	46,7%	15,3%	31,1%	15,8%	38,6%	27,4%
La qualité de l'environnement	73,3%	34,7%	50,0%	17,5%	33,7%	37,5%
Autre	0,0%	0,0%	0,0%	1,8%	0,0%	0,3%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

- ➔ Les habitants de Saint-Martin-d'Hères ont le plus choisi la réponse « le logement » (61.4%),
- ➔ ceux de Corenc la réponse « l'emploi » (54.2 %) et « la sécurité » (45.6%),
- ➔ ceux de Grenoble « le social » et « le logement » à égalité (45.6 %), mais « le social » a été particulièrement choisi par Grenoblois,
- ➔ ceux de St Egrève, « le logement » (40.6 %) mais ce sont aussi eux qui ont le plus choisi « l'aménagement de la ville ».

Comment lire ce tableau ?

Lire ce tableau dans le sens vertical.

La somme des pourcentages est supérieure à 100% du fait des réponses multiples.

Les cases en bleu ou en rose indiquent qu'il y a une dépendance très significative entre le fait d'habiter une ville et les choix retenus.

En bleu : l'effectif réel est nettement supérieur à l'effectif théorique.

En rose : l'effectif réel est nettement inférieur à l'effectif théorique.

Logement, la priorité : le respect de la loi des 20% de logements sociaux obligatoires

Question : Concernant le logement, vous souhaitez que prioritairement elle :

A été le plus cité par ordre décroissant (3 réponses possible).

Applique au minimum la loi des 20% de logements sociaux obligatoires par commune	50,5 %
Favorise la construction de logements qui réduisent les coûts des charges (chauffage, eau)	48,6 %
Mène une action sur les logements insalubres	44,2 %
Mène une action sur les logements inoccupés	32,8 %
Soutiennent les demandeurs de logement dans le privé (pour les cautions, et les garanties...)	28,1 %
Favorise la construction de logements privés	18,3 %
Densifie en favorisant par exemple la construction d'immeubles de plus de 4 étages	4,7 %
Rien ou non réponse	7,9 %

Analyse des résultats ville par ville

Commune	Autres communes de l'agglomération	Corenc	Grenoble	St Egrève	St Martin-d'Hères	TOTAL
logement						
Ne sait pas	0,0%	5,6%	1,1%	0,0%	18,1%	6,3%
Applique au minimum la loi des 20% de logements sociaux obligatoires par commune	66,7%	20,8%	61,1%	54,4%	59,0%	50,5%
Favorise la construction de logements qui réduisent les coûts des charges (chauffage, eau)	73,3%	30,6%	60,0%	36,8%	55,4%	48,6%
Favorise la construction de logements privés	0,0%	41,7%	3,3%	43,9%	0,0%	18,3%
Mène une action sur les logements insalubres	46,7%	30,6%	66,7%	26,3%	43,4%	44,2%
Mène une action sur les logements inoccupés	66,7%	25,0%	44,4%	36,8%	18,1%	32,8%
Soutiennent les demandeurs de logement dans le privé (pour les cautions, et les garanties...)	20,0%	48,6%	35,6%	3,5%	20,5%	28,1%
Densifie en favorisant par exemple la construction d'immeubles de plus de 4 étages	0,0%	8,3%	4,4%	5,3%	2,4%	4,7%
Rien de tout ça	0,0%	4,2%	0,0%	0,0%	1,2%	1,3%
Autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,2%	0,3%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

- ➔ **Aucun des habitants de Saint-Martin-d'Hères n'a choisi la réponse : « Favorise la construction de logements privés »,**
- ➔ **ceux de Corenc ont choisi le plus souvent la réponse « Soutiennent les demandeurs de logement dans le privé » (48.6%) et « Favorise la construction de logements privés » (41.7%)**
- ➔ **ceux de Grenoble « Mène une action sur les logements insalubres » (66.7%),**
- ➔ **ceux de St Egrève, « Favorise la construction de logements privés » (43.9%).**

Comment lire ce tableau ?

Lire ce tableau dans le sens vertical.

La somme des pourcentages est supérieure à 100% du fait des réponses multiples.

Les cases en bleu ou en rose indiquent qu'il y a une dépendance très significative entre le fait d'habiter une ville et les choix retenus.

En bleu : l'effectif réel est nettement supérieur à l'effectif théorique.

En rose : l'effectif réel est nettement inférieur à l'effectif théorique.

Aménagement de la ville, la priorité : le développement des parcs et des espaces verts.

Question : Concernant l'aménagement de la ville, vous souhaitez que prioritairement elle :

A été le plus cité par ordre décroissant (3 réponses possible).

Développe les parcs et les espaces verts	42,6 %
Favorise l'implantation de commerces de proximité	39,7 %
Rapproche les lieux de vie des lieux d'activité	39,4 %
Valorise et rénove le bâti existant	29,3 %
Créer plus d'espaces de détente pour les enfants et les jeunes	24,3 %
Favorise davantage la mixité urbaine (mélange des classes sociales)	22,4 %
Renouvelle le parc urbain (avec des opérations de démolition reconstruction)	18,0 %
Développe les centres commerciaux	12,0 %
Rien, non réponse, ou autre	4.7 %

Analyse des résultats ville par ville

Commune	Autres communes de l'agglomération	Corenc	Grenoble	St Egrève	St Martin-d'Hères	TOTAL
L'aménagement						
Ne sait pas	0,0%	6,9%	0,0%	3,5%	2,4%	2,8%
Renouvelle le parc urbain (avec des opérations de démolition reconstruction)	0,0%	15,3%	23,3%	31,6%	8,4%	18,0%
Valorise et rénove le bâti existant	66,7%	22,2%	50,0%	26,3%	8,4%	29,3%
Favorise davantage la mixité urbaine (mélange des classes sociales)	60,0%	18,1%	38,9%	15,8%	6,0%	22,4%
Rapproche les lieux de vie des lieux d'activité	26,7%	25,0%	37,8%	31,6%	61,4%	39,4%
Favorise l'implantation de commerces de proximité	46,7%	22,2%	40,0%	22,8%	65,1%	39,7%
Développe les centres commerciaux	6,7%	16,7%	11,1%	21,1%	3,6%	12,0%
Développe les parcs et les espaces verts	46,7%	41,7%	45,6%	24,6%	51,8%	42,6%
Créer plus d'espaces de détente pour les enfants et les jeunes	20,0%	23,6%	33,3%	15,8%	21,7%	24,3%
Rien de tout ça	0,0%	1,4%	0,0%	7,0%	0,0%	1,6%
Autre	0,0%	1,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

- ➔ Les habitants de Saint-Martin-d'Hères ont le plus choisi la réponse « Favorise l'implantation de commerces de proximité » (65.1%) et « rapproche les lieux de vie des lieux d'activité » (61.4%),
- ➔ ceux de Grenoble « Valorise et rénove le bâti existant » (50%), « Développe les espaces verts » (45.6 %)

Comment lire ce tableau ?

Lire ce tableau dans le sens vertical.

La somme des pourcentages est supérieure à 100% du fait des réponses multiples.

Les cases en bleu ou en rose indiquent qu'il y a une dépendance très significative entre le fait d'habiter une ville et les choix retenus.

En bleu : l'effectif réel est nettement supérieur à l'effectif théorique.

En rose : l'effectif réel est nettement inférieur à l'effectif théorique.

Social, la priorité :

le soutien et l'accompagnement des personnes les plus en difficulté.

Question : Concernant le social, vous souhaitez qu'en priorité elle :

A été le plus cité par ordre décroissant (3 réponses possible).

Soutienne et accompagne davantage les personnes les plus en difficulté	52,4 %
Crée de nouvelles structures pour les personnes âgées (foyers ou maisons de retraite)	44,5 %
Développe l'aide à la personne	39,4 %
Favorise le développement des modes de garde pour la petite enfance	39,1 %
Favorise l'éveil et l'encadrement des jeunes	30,9 %
Mène davantage d'actions de prévention (vaccination, sida...)	30,0 %
Rien, non réponse, ou autre	3.1 %

Analyse des résultats ville par ville

Commune	Autres communes de l'agglomération	Corenc	Grenoble	St Egrève	St Martin-d'Hères	TOTAL
Le social						
Ne sait pas	0,0%	5,6%	0,0%	0,0%	3,6%	2,2%
Favorise le développement des modes de garde pour la petite enfance	60,0%	30,6%	45,6%	36,8%	37,3%	39,1%
Favorise l'éveil et l'encadrement des jeunes	33,3%	25,0%	53,3%	40,4%	4,8%	30,9%
Crée de nouvelles structures pour les personnes âgées (foyers ou maisons de retraite)	73,3%	34,7%	64,4%	29,8%	36,1%	44,5%
Mène davantage d'actions de prévention (vaccination, sida...)	0,0%	54,2%	18,9%	38,6%	20,5%	30,0%
Soutienne et accompagne davantage les personnes les plus en difficulté	66,7%	47,2%	55,6%	10,5%	79,5%	52,4%
Développe l'aide à la personne	33,3%	30,6%	46,7%	26,3%	49,4%	39,4%
Rien de tout ça	0,0%	1,4%	0,0%	0,0%	2,4%	0,9%
Autre	0,0%	0,0%	0,0%	1,8%	0,0%	0,3%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

- ➔ Les habitants de Saint-Martin-d'Hères ont le plus choisi la réponse « Soutienne et accompagne les personnes les plus en difficulté » (79.5%),
- ➔ ceux de Corenc la réponse « Mène davantage d'actions de prévention » (54.2%)
- ➔ ceux de Grenoble « Soutienne et accompagne les personnes les plus en difficulté » (79.5%) mais ils sont aussi, proportionnellement les plus nombreux à avoir choisi : « Favorise l'éveil et l'encadrement des jeunes » (53.3%)
- ➔ ceux de St Egrève, « Favorise l'éveil et l'encadrement des jeunes » (40.4%).

Comment lire ce tableau ?

Lire ce tableau dans le sens vertical.

La somme des pourcentages est supérieure à 100% du fait des réponses multiples.

Les cases en bleu ou en rose indiquent qu'il y a une dépendance très significative entre le fait d'habiter une ville et les choix retenus.

En bleu : l'effectif réel est nettement supérieur à l'effectif théorique.

En rose : l'effectif réel est nettement inférieur à l'effectif théorique.

Culture, la priorité : la valorisation du patrimoine naturel

Question : Concernant la culture, vous souhaitez qu'en priorité elle facilite :

A été le plus cité par ordre décroissant (3 réponses possible).

qu'elle valorise notre patrimoine naturel (montagne, faune)	48,6 %
l'accès aux arts vivants (musique, théâtre)	45,7 %
qu'elle valorise notre patrimoine local (musée, spécialités culinaires, histoires locales...)	31,5 %
l'accès à l'offre déjà existante	26,5 %
l'accès à la lecture	24,3 %
qu'elle développe l'enseignement artistique	21,5 %
l'accès aux arts plastiques	17,0 %
Rien, non réponse, ou autre	10,4 %

Analyse des résultats ville par ville

Commune	Autres communes de l'agglomération	Corenc	Grenoble	St Egrève	St Martin-d'Hères	TOTAL
La culture						
Ne sait pas	0,0%	9,7%	0,0%	3,5%	12,0%	6,0%
l'accès aux arts vivants (musique, théâtre)	66,7%	26,4%	64,4%	49,1%	36,1%	45,7%
l'accès aux arts plastiques	40,0%	9,7%	12,2%	24,6%	19,3%	17,0%
l'accès à la lecture	33,3%	22,2%	26,7%	31,6%	16,9%	24,3%
l'accès à l'offre déjà existante	26,7%	6,9%	38,9%	52,6%	12,0%	26,5%
qu'elle développe l'enseignement artistique	26,7%	27,8%	27,8%	17,5%	10,8%	21,5%
qu'elle valorise notre patrimoine local (musée, spécialités culinaires, histoires locales...)	33,3%	45,8%	37,8%	22,8%	18,1%	31,5%
qu'elle valorise notre patrimoine naturel (montagne, faune)	53,3%	51,4%	56,7%	22,8%	54,2%	48,6%
Rien de tout ça	0,0%	5,6%	0,0%	3,5%	7,2%	3,8%
Autre	0,0%	0,0%	1,1%	0,0%	0,0%	0,3%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

- ➔ Les habitants de Saint-Martin-d'Hères ont le plus choisi la réponse « Qu'elle valorise notre patrimoine naturel » (54.2%),
- ➔ ceux de Corenc la réponse « Qu'elle valorise notre patrimoine naturel » (51.4%), mais aussi « Qu'elle valorise notre patrimoine local » (54.2%),
- ➔ ceux de Grenoble, « l'accès aux arts vivants » (64.4%),
- ➔ ceux de St Egrève, « L'accès à l'offre déjà existante » (40.4%).

Comment lire ce tableau ?

Lire ce tableau dans le sens vertical.

La somme des pourcentages est supérieure à 100% du fait des réponses multiples.

Les cases en bleu ou en rose indiquent qu'il y a une dépendance très significative entre le fait d'habiter une ville et les choix retenus.

En bleu : l'effectif réel est nettement supérieur à l'effectif théorique.

En rose : l'effectif réel est nettement inférieur à l'effectif théorique.

Emploi, la priorité : des entreprises qui développent des emplois durables

Question : Concernant l'emploi, vous souhaitez qu'elle :

A été le plus cité par ordre décroissant (3 réponses possible).

Favorise l'implantation d'entreprises qui développent des emplois durables	45,7 %
Favorise l'implantation d'entreprises qui développent les énergies renouvelables	42,3 %
Accompagne davantage les demandeurs d'emploi dans leur recherche	33,4 %
Soutienne l'économie sociale et solidaire (entreprises qui placent l'homme avant le profit)	28,1 %
Favorise l'implantation d'entreprises de haute technologie	26,8 %
Soutienne des initiatives individuelles	25,2 %
Favorise l'implantation d'entreprises qui emploient des personnes peu qualifiées	19,9 %
Rien, non réponse, ou autre	7,5 %

Analyse des résultats ville par ville

	Commune	Autres communes de l'agglomération	Corenc	Grenoble	St Egrève	St Martin-d'Hères	TOTAL
L'emploi							
Ne sait pas		0,0%	4,2%	1,1%	1,8%	14,5%	5,4%
Favorise l'implantation d'entreprises qui emploient des personnes peu qualifiées		20,0%	16,7%	27,8%	19,3%	14,5%	19,9%
Favorise l'implantation d'entreprises de haute technologie		6,7%	37,5%	16,7%	36,8%	25,3%	26,8%
Favorise l'implantation d'entreprises qui développent les énergies renouvelables		53,3%	37,5%	44,4%	50,9%	36,1%	42,3%
Favorise l'implantation d'entreprises qui développent des emplois durables		80,0%	47,2%	65,6%	38,6%	21,7%	45,7%
Soutienne des initiatives individuelles		33,3%	11,1%	37,8%	22,8%	24,1%	25,2%
Soutienne l'économie sociale et solidaire (entreprises qui placent l'homme avant le profit)		66,7%	27,8%	42,2%	24,6%	8,4%	28,1%
Accompagne davantage les demandeurs d'emploi dans leur recherche		13,3%	20,8%	42,2%	12,3%	53,0%	33,4%
Rien de tout ça		0,0%	2,8%	0,0%	3,5%	3,6%	2,2%
TOTAL		100%	100%	100%	100%	100%	100%

- ➔ Les habitants de Saint-Martin-d'Hères ont le plus choisi la réponse « Accompagne davantage les demandeurs d'emploi dans leur recherche » (53%),
- ➔ ceux de Corenc, la réponse « Favorise l'implantation d'entreprises qui développent des emplois durables » (47.2%) et « Favorise l'implantation d'entreprises de haute technologie » (37.5%)
- ➔ ceux de Grenoble ont le moins choisi la réponse : « Favorise l'implantation d'entreprises de haute technologie » (16.7%),
- ➔ ceux de St Egrève, « Favorise l'implantation d'entreprises qui développent les énergies renouvelables » (50.9%)

Comment lire ce tableau ?

Lire ce tableau dans le sens vertical.

La somme des pourcentages est supérieure à 100% du fait des réponses multiples.

Les cases en bleu ou en rose indiquent qu'il y a une dépendance très significative entre le fait d'habiter une ville et les choix retenus.

En bleu : l'effectif réel est nettement supérieur à l'effectif théorique.

En rose : l'effectif réel est nettement inférieur à l'effectif théorique.

Sécurité, la priorité : davantage de sécurité pour les déplacements (vélo, piéton et voiture).

Question : Concernant la sécurité, vous souhaitez en priorité qu'il y ait :

A été le plus cité par ordre décroissant (3 réponses possible).

Plus d'actions pour favoriser la sécurité des déplacements (vélo, piéton et voiture)	52,1 %
Plus d'agents de la police municipale sur le terrain	47,0 %
Plus d'actions de prévention et d'éducateurs spécialisés	39,7 %
Plus d'actions de médiation	29,0 %
Plus de possibilités pour s'informer sur nos droits et nous défendre	23,3 %
Plus de vidéo surveillance	18,6 %
Rien, non réponse, ou autre	4.1 %

Analyse des résultats ville par ville

Commune	Autres communes de l'agglomération	Corenc	Grenoble	St Egrève	St Martin-d'Hères	TOTAL
La sécurité						
Ne sait pas	6,7%	1,4%	3,3%	1,8%	1,2%	2,2%
Plus de vidéo surveillance	0,0%	15,3%	10,0%	54,4%	9,6%	18,6%
Plus d'agents de la police municipale sur le terrain	6,7%	63,9%	28,9%	54,4%	54,2%	47,0%
Plus d'actions de prévention et d'éducateurs spécialisés	60,0%	23,6%	73,3%	26,3%	22,9%	39,7%
Plus d'actions de médiation	33,3%	25,0%	48,9%	26,3%	12,0%	29,0%
Plus de possibilités pour s'informer sur nos droits et nous défendre	33,3%	12,5%	35,6%	10,5%	26,5%	23,3%
Plus d'actions pour favoriser la sécurité des déplacements (vélo, piéton et voiture)	60,0%	37,5%	51,1%	24,6%	83,1%	52,1%
Rien de tout ça	0,0%	2,8%	0,0%	1,8%	3,6%	1,9%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

- ➔ Les habitants de Saint-Martin-d'Hères ont le plus choisi la réponse « Plus d'actions pour favoriser la sécurité des déplacements » (83.1%),
- ➔ ceux de Corenc la réponse « Plus d'agents de police municipale sur le terrain » (63.9%)
- ➔ ceux de Grenoble « Plus d'actions de prévention et d'éducateurs spécialisés » (73.3%)
- ➔ ceux de St Egrève, « Plus de vidéosurveillance » (54.4%).

Comment lire ce tableau ?

Lire ce tableau dans le sens vertical.

La somme des pourcentages est supérieure à 100% du fait des réponses multiples.

Les cases en bleu ou en rose indiquent qu'il y a une dépendance très significative entre le fait d'habiter une ville et les choix retenus.

En bleu : l'effectif réel est nettement supérieur à l'effectif théorique.

En rose : l'effectif réel est nettement inférieur à l'effectif théorique.

Déplacement, la priorité : le développement des transports en commun.

Question : Concernant les déplacements, vous souhaitez qu'elle crée en priorité :

A été le plus cité par ordre décroissant (3 réponses possible).

des transports en commun	47,0 %
la sécurité des déplacements	39,1 %
un réseau de pistes cyclables sûr	37,9 %
des places de stationnement	36,6 %
des facilités pour se déplacer en voiture	32,2 %
des zones piétonnes	31,5 %
Rien, non réponse, ou autre	2.8 %

Analyse des résultats ville par ville

Commune	Autres communes de l'agglomération	Corenc	Grenoble	St Egrève	St Martin-d'Hères	TOTAL
Les déplacements						
Ne sait pas	0,0%	5,6%	2,2%	0,0%	0,0%	1,9%
des places de stationnement	26,7%	37,5%	48,9%	29,8%	28,9%	36,6%
un réseau de pistes cyclables sûr	86,7%	31,9%	45,6%	17,5%	39,8%	37,9%
des zones piétonnes	40,0%	27,8%	42,2%	28,1%	24,1%	31,5%
des facilités pour se déplacer en voiture	0,0%	34,7%	26,7%	29,8%	43,4%	32,2%
des transports en commun	80,0%	26,4%	66,7%	31,6%	48,2%	47,0%
la sécurité des déplacements	20,0%	37,5%	28,9%	63,2%	38,6%	39,1%
Rien de tout ça	0,0%	1,4%	0,0%	0,0%	2,4%	0,9%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

➔ Grenoble « Des transports en commun » (66.7%)

➔ St Egrève, « La sécurité des déplacements » (63.2%).

Comment lire ce tableau ?

Lire ce tableau dans le sens vertical.

La somme des pourcentages est supérieure à 100% du fait des réponses multiples.

Les cases en bleu ou en rose indiquent qu'il y a une dépendance très significative entre le fait d'habiter une ville et les choix retenus.

En bleu : l'effectif réel est nettement supérieur à l'effectif théorique.

En rose : l'effectif réel est nettement inférieur à l'effectif théorique.

La qualité de notre environnement, première priorité : la lutte contre la pollution atmosphérique

Question : Concernant la qualité de notre environnement, vous souhaitez qu'elle :

A été le plus cité par ordre décroissant (2 réponses possible).

Lutte contre la pollution atmosphérique	69,1 %
Lutte pour plus de propreté	36,3 %
Lutte contre la pollution sonore	31,5 %
Lutte contre la pollution électromagnétique (téléphonie...)	20,5 %
Lutte contre la pollution visuelle	18,3 %
Rien, non réponse, ou autre	2.2 %

Analyse des résultats ville par ville

Commune	Autres communes de l'agglomération	Corenc	Grenoble	St Egrève	St Martin-d'Hères	TOTAL
Qualité environnement						
Ne sait pas	0,0%	2,8%	1,1%	1,8%	1,2%	1,6%
Lutte contre la pollution sonore	33,3%	23,6%	30,0%	38,6%	34,9%	31,5%
Lutte contre la pollution atmosphérique	80,0%	81,9%	72,2%	31,6%	78,3%	69,1%
Lutte contre la pollution visuelle	26,7%	20,8%	16,7%	29,8%	8,4%	18,3%
Lutte contre la pollution électromagnétique (téléphonie...)	20,0%	18,1%	32,2%	21,1%	9,6%	20,5%
Lutte pour plus de propreté	6,7%	33,3%	36,7%	50,9%	33,7%	36,3%
Rien de tout ça	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,2%	0,3%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

- ➔ Les habitants de Saint-Martin-d'Hères ont le plus choisi la réponse « Lutte contre la pollution atmosphérique » (78.3%),
- ➔ ceux de Corenc : « Lutte contre la pollution atmosphérique » (81.9%)
- ➔ ceux de Grenoble : « Lutte contre la pollution atmosphérique » (72.2%) mais ce sont aussi les plus nombreux à avoir choisi : « La pollution électromagnétique » (32.2%)
- ➔ ceux de St Egrève : « Lutte pour plus de propreté » (50.9%) et « contre la pollution visuelle » (29.8%).

Comment lire ce tableau ?

Lire ce tableau dans le sens vertical.

La somme des pourcentages est supérieure à 100% du fait des réponses multiples.

Les cases en bleu ou en rose indiquent qu'il y a une dépendance très significative entre le fait d'habiter une ville et les choix retenus.

En bleu : l'effectif réel est nettement supérieur à l'effectif théorique.

En rose : l'effectif réel est nettement inférieur à l'effectif théorique.

La qualité de notre environnement, deuxième priorité : le développement des pratiques peu consommatrices d'énergie

Question : Concernant toujours la qualité de notre environnement, vous souhaitez qu'elle :

A été le plus cité par ordre décroissant (2 réponses possible).

Favorise les pratiques peu consommatrices d'énergie	51,7 %
Préserve les espaces naturels encore existants	46,1 %
Soutienne les entreprises qui ont une démarche de développement durable	30,3 %
Limite la place de la voiture dans la ville et développe les transports en commun	26,5 %
Favorise la production de produits locaux	18,9 %
Rien, non réponse, ou autre	9.5 %

Analyse des résultats ville par ville

Commune	Autres communes de l'agglomération	Corenc	Grenoble	St Egrève	St Martin-d'Hères	TOTAL
qualité environnement 2						
Ne sait pas	0,0%	8,3%	2,2%	0,0%	19,3%	7,6%
Favorise la production de produits locaux	20,0%	13,9%	41,1%	10,5%	4,8%	18,9%
Préserve les espaces naturels encore existants	66,7%	38,9%	60,0%	50,9%	30,1%	46,1%
Limite la place de la voiture dans la ville et développe les transports en commun	53,3%	18,1%	33,3%	21,1%	25,3%	26,5%
Soutienne les entreprises qui ont une démarche de développement durable	26,7%	33,3%	33,3%	40,4%	18,1%	30,3%
Favorise les pratiques peu consommatrices d'énergie	46,7%	61,1%	56,7%	29,8%	54,2%	51,7%
Rien de tout ça	0,0%	0,0%	0,0%	1,8%	3,6%	1,3%
Autre	0,0%	0,0%	0,0%	1,8%	1,2%	0,6%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

- ➔ Les habitants de Saint-Martin-d'Hères ont le plus choisi la réponse « Favorise les pratiques peu consommatrices d'énergie » (54.2%),
- ➔ ceux de Corenc aussi (61.1%),
- ➔ ceux de Grenoble « Préserve les espaces naturels encore existants » (60%). « Favorise la production de produits locaux » est un souhait très particulier des Grenoblois (41.1%),
- ➔ ceux de St Egrève : « Préserve les espaces naturels encore existants » (40.4%). « Soutienne les entreprises qui ont une démarche de développement durable » est aussi un souhait très particulier des habitants de cette commune (40.4%).

Comment lire ce tableau ?

Lire ce tableau dans le sens vertical.

La somme des pourcentages est supérieure à 100% du fait des réponses multiples.

Les cases en bleu ou en rose indiquent qu'il y a une dépendance très significative entre le fait d'habiter une ville et les choix retenus.

En bleu : l'effectif réel est nettement supérieur à l'effectif théorique.

En rose : l'effectif réel est nettement inférieur à l'effectif théorique.

Les grands enjeux des 5 années à venir, la priorité : les transports en commun

Question : Concernant les grands enjeux des 5 années à venir, vous souhaitez que l'équipe municipale qui sera élue donne la priorité aux :

Une seule réponse possible

Transports en commun (ligne de tram)	59,0 %
Transports autoroutiers (rocade Nord, doublement A 480)	25,9 %
Rien, non réponse, ou autre	15,2 %

A noter : les Grenoblois sont les plus demandeurs de transports en commun (72.2 %) et les Corençais les moins nombreux (44.4 %).

Analyse des résultats ville par ville

Grands enjeux	Commune	Autres communes de l'agglomération	Corenc	Grenoble	St Egrève	St Martin-d'Hères	TOTAL
Ne sait pas		13,3%	12,5%	7,8%	0,0%	7,2%	7,6%
transports en commun		60,0%	44,4%	72,2%	52,6%	61,4%	59,0%
transports autoroutiers (rocade Nord, doublement A 480)		26,7%	34,7%	17,8%	43,9%	14,5%	25,9%
Rien de tout ça		0,0%	6,9%	2,2%	1,8%	13,3%	6,0%
Autre		0,0%	1,4%	0,0%	1,8%	3,6%	1,6%
TOTAL		100%	100%	100%	100%	100%	100%

- ➔ Les habitants de Saint-Martin-d'Hères ont le plus choisi la réponse : « Les transports en commun » (61.4%) mais sont aussi les plus nombreux à avoir choisi « rien de tout ça » (13.3%)
- ➔ ceux de Corenc ont été les moins nombreux à donner la priorité aux transports en commun (44.4%)
- ➔ ceux de Grenoble sont les plus nombreux à donner la priorité aux transports en commun (72.2%)
- ➔ ceux de St Egrève ont été les plus nombreux à souhaiter les transports autoroutiers (43.9%).

Comment lire ce tableau ?

Lire ce tableau dans le sens vertical.

La somme des pourcentages est supérieure à 100% du fait des réponses multiples.

Les cases en bleu ou en rose indiquent qu'il y a une dépendance très significative entre le fait d'habiter une ville et les choix retenus.

En bleu : l'effectif réel est nettement supérieur à l'effectif théorique.

En rose : l'effectif réel est nettement inférieur à l'effectif théorique.

Gestion de la commune, la priorité : plus de transparence sur les dépenses et les attributions de subventions

Question : Concernant la manière dont ces élus gèreront leur mandat, vous souhaitez que l'équipe municipale :

A été le plus cité par ordre décroissant

Fasse en sorte qu'il y ait plus de transparence sur les dépenses et les attributions de subventions	56,5 %
Soit capable de changer d'avis face à une mobilisation forte de la population	49,8 %
Donne davantage d'informations sur la gestion de la commune	43,2 %
Organise un référendum sur les projets qui engageront fortement la commune	24,6 %
Organise plus des réunions publiques	17,7 %
Fasse réaliser des sondages par des organismes indépendants	15,1 %
Rien, non réponse, ou autre	11,3 %

Analyse des résultats ville par ville

Commune	Autres communes	Corenc	Grenoble	St Egrève	St Martin-d'Hères	TOTAL
Gestion						
Ne sait pas	0,0%	19,4%	1,1%	7,0%	4,8%	7,3%
Organise un référendum sur les projets qui engageront fortement la commune	26,7%	19,4%	42,2%	15,8%	15,7%	24,6%
Organise plus des réunions publiques	6,7%	20,8%	26,7%	19,3%	6,0%	17,7%
Fasse réaliser des sondages par des organismes indépendants	20,0%	12,5%	23,3%	19,3%	4,8%	15,1%
Donne davantage d'informations sur la gestion de la commune	26,7%	22,2%	35,6%	49,1%	68,7%	43,2%
Fasse en sorte qu'il y ait plus de transparence sur les dépenses et les attributions de subventions	40,0%	44,4%	71,1%	35,1%	68,7%	56,5%
Soit capable de changer d'avis face à une mobilisation forte de la population	73,3%	45,8%	53,3%	28,1%	60,2%	49,8%
Rien de tout ça	0,0%	2,8%	2,2%	3,5%	4,8%	3,2%
Autre	13,3%	0,0%	1,1%	0,0%	0,0%	0,9%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

- ➔ Les habitants de Saint-Martin-d'Hères ont le plus choisi la réponse « Donne davantage d'information sur la gestion de la commune » (68.7%) mais sont aussi les plus nombreux à ne pas souhaiter davantage de réunion publiques ou de sondages.
- ➔ ceux de Corenc ont le plus choisi la réponse « Soit capable de changer d'avis face à une mobilisation forte de la population » (45.8%)
- ➔ ceux de Grenoble ont le plus choisi la réponse « Fasse en sorte qu'il y ait plus de transparence sur les dépenses et les attributions de subventions » (71.1%)
- ➔ ceux de St Egrève ont le plus choisi la réponse « Donne davantage d'information sur la gestion de la commune » (49.1%).

Comment lire ce tableau ?

Lire ce tableau dans le sens vertical.

La somme des pourcentages est supérieure à 100% du fait des réponses multiples.

Les cases en bleu ou en rose indiquent qu'il y a une dépendance très significative entre le fait d'habiter une ville et les choix retenus.

En bleu : l'effectif réel est nettement supérieur à l'effectif théorique.

En rose : l'effectif réel est nettement inférieur à l'effectif théorique.